

**Ministère de l'Emploi
et de la Protection Sociale**

**DISCOURS DE MONSIEUR LE MINISTRE
DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION
SOCIALE A L'OCCASION DE
L'INSTALLATION D'UN CENTRE
D'ENROLEMENT A LA CMU A
L'UNIVERSITE DE KORHOGO**

Date : VENDREDI 24 FEVRIER

Lieu : KORHOGO

- **Monsieur le Ministre de la Communication et de l'Economie Numérique, Porte-parole du Gouvernement, par ailleurs parrain de cette cérémonie ;**
- **Monsieur le Préfet de la région du Poro,**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Corps Préfectoral ;**
- **Monsieur le Maire de Korhogo ;**
- **Monsieur le Chef de Canton ;**
- **Monsieur le Président de l'Université Péléforo Gon Coulibaly et collaborateurs ;**

- **Monsieur le Directeur Général du CROU de l'Université Péléforo Gon Coulibaly et collaborateurs ;**
- **Chers Etudiants ;**
- **Chers amis de la presse ;**
- **Mesdames et Messieurs,**
- C'est un honneur et une joie pour moi de m'adresser à vous cet après-midi dans le cadre de la présente cérémonie d'installation d'un centre d'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle au sein de l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo.

- Avant tout propos, je voudrais rendre hommage à la mémoire de de **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Feu Amadou Gon COULIBALY**, pour son engagement et sa détermination qui ont permis de démarrer la mise en œuvre de ce projet si cher à **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République**. Que Dieu veille sur son âme !
- Fort heureusement, les œuvres de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre se poursuivent dans le

département de Korhogo et dans toute la région du Poro grâce à vous
Monsieur le Ministre Amadou COULIBALY.

- Aussi voudrais-je vous témoigner toute ma gratitude pour l'organisation de cette activité à travers laquelle vous donnez la possibilité aux étudiants de l'Université de Korhogo de remplir plus aisément les formalités d'enrôlement à la Couverture Maladie Universelle.
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers étudiants,**

- L'acte que pose Monsieur le Ministre à votre endroit est à saluer et à encourager car il s'agit là, de vous permettre d'une part, de vous
- mettre en règle vis-à-vis du décret n°2022-753 du 28 septembre 2022 qui instaure l'obligation d'enrôlement à la CMU pour les inscriptions des étudiants dans les universités et grandes écoles publiques et privées et d'autre part, de vous soigner à moindre coût grâce à la Couverture Maladie Universelle.

- En effet, c'est pour apporter une réponse à la précarité des conditions de vie des populations et particulièrement aux difficultés d'accès aux soins de santé que le Gouvernement a institué la Couverture Maladie Universelle (CMU), qui est un système obligatoire de protection contre le risque maladie. L'objectif visé est d'assurer à l'ensemble de la population vivant en Côte d'Ivoire, un accès équitable aux soins de santé et de réduire les disparités entre les différentes couches sociales.

- **Monsieur le Ministre,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers étudiants,**
- Depuis octobre 2019, la Couverture Maladie Universelle est entrée dans sa phase active avec le démarrage de la généralisation des prestations à toutes les couches de la population, à la suite d'une phase expérimentale qui a concerné les étudiants.
- Dans son adresse à la Nation le 31 décembre 2022, Son Excellence Monsieur le Président de la République

a dédié l'année 2023 à la jeunesse de Côte d'Ivoire. La présente initiative qui s'inscrit dans la droite ligne de cette vision, permet une fois de plus de rappeler l'importance qui vous est accordée chers jeunes sœurs et frères. En effet, vous les jeunes et singulièrement les étudiants, constituez l'espoir d'une relève pour pérenniser les actions entreprises pour la construction et le développement de notre beau pays.

-
- Pour ce faire, il importe que vous puissiez faire face à vos besoins de

santé plus facilement et la Couverture Maladie Universelle constitue la réponse à cette problématique.

-Pour rappel, l'enrôlement à la CMU est gratuit et pour bénéficier des prestations, vous devez vous acquitter des cotisations d'un montant de 1000 FCFA par personne et par mois à travers les canaux mis à votre disposition.

- Je voudrais ainsi profiter de cette occasion, pour inviter toutes les populations de Korhogo et partout en

Côte d'Ivoire, à se faire enrôler à la CMU afin que la maladie ne soit plus pour elles, une préoccupation du fait de son coût.

- **Mesdames et Messieurs,**

- Je voudrais à ce stade de mon propos remercier une fois de plus Monsieur le Ministre Amadou COULIBALY pour cette belle initiative à l'endroit de nos jeunes frères et sœurs mais également pour tout l'accompagnement qu'il ne cesse d'apporter à la mise en œuvre de la Couverture Maladie Universelle.

- A ce titre, il me plait de rappeler que Monsieur le Ministre a engagé en 2021, une opération d'enrôlement à la CMU des chefs traditionnels du département de Korhogo et pour ces garants de nos us et coutumes ainsi que leurs épouses, Monsieur le Ministre assure la prise en charge des cotisations. Il s'agit là, cher frère, d'un acte fort qui traduit votre générosité et votre engagement à contribuer au bonheur de vos populations !

- Je voudrais également saluer les autorités de l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo pour leur implication dans la réalisation de cette action hautement sociale.
- Par ailleurs, je voudrais remercier les étudiants pour leur présence et les exhorter à s'approprier véritablement la CMU, afin de bénéficier pleinement des avantages qu'offre ce puissant instrument de solidarité nationale et de lutte contre la pauvreté.

- Soyez rassurés sur le fait que les équipes de la CNAM mettront à votre disposition tout l'appui technique nécessaire afin d'enrôler tous les étudiants de l'Université Péléforo Gon Coulibaly de Korhogo.
- Et c'est sur ces mots que je voudrais clore mon propos en vous réitérant, chers étudiants, mon appel à une adhésion massive à la CMU.
- **Je vous remercie de votre aimable attention.**